

M. le président: Je devrais renvoyer le député à l'article 75 du Règlement qui traite probablement de la question qu'il a soulevée et de la raison pour laquelle l'article 1 est habituellement reporté pendant les délibérations du comité.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le président, sauf erreur, je ne crois pas que le député du Yukon ait bien précisé sa pensée, mais je crois la comprendre. Il veut s'assurer que tout en discutant des postes visant l'agriculture, les députés pourront discuter de l'agriculture en général. Je prétends que c'est ce que nous avons fait jusqu'à maintenant. Je prétends également que le libellé de ces divers postes est tel qu'il est très difficile de limiter les discussions. Après tout, sous le chapitre de l'agriculture, nous parlerons de la production et de la mise en marché. Qu'y a-t-il en agriculture que nous ne puissions étudier sous une de ces rubriques? Ensuite, quand nous en viendrons à la santé nationale et au bien-être social, nous discuterons de la sécurité du revenu et de l'assistance sociale. Qu'y a-t-il qui ne puisse être étudié sous ces rubriques? Je soutiens qu'il n'y a pas de véritable problème ici. Ces articles sont assez vastes pour que la discussion en soit facile.

• (1650)

Sur l'article 2—*Annexe*.

M. Horner (Crowfoot): Monsieur le président, les députés comprennent bien pourquoi il faut permettre cette latitude à l'égard de l'article 2 et de l'Annexe A. Il y est surtout question de production et de commercialisation. Dans l'Est du Canada, des cultivateurs ont perdu d'énormes récoltes ont eu grand besoin d'aide. Le gouvernement a donc proposé un programme prévoyant un paiement de \$400 par ferme à environ 26,000 fermes. Toute la question de la production et de la commercialisation se rattache à d'autres problèmes au Canada. Il y a la préoccupation des consommateurs au sujet du coût élevé des aliments. L'octroi de \$400 par ferme n'aidera pas tellement les cultivateurs qui ont subi de grosses pertes de récolte. Je ne crois pas qu'un montant de \$400 aide tellement les cultivateurs qui ont besoin d'aide.

En étudiant tout le domaine de l'agriculture et en comparant notre capacité de production à celle d'autres pays, on doit voir un peu plus loin que cette dépense. J'aimerais vous lire des textes sur certains des problèmes qu'illustre la comparaison de notre agriculture à celle de notre important voisin agricole du sud, les États-Unis. Je vous lirai des extraits de l'Exposé annuel de 1968 du Conseil économique du Canada où il est question du défi de l'agriculture et de la productivité au Canada. On y compare l'agriculture canadienne à celle des États-Unis. On y lit à la page 93:

Même si le rythme de croissance de la productivité des travailleurs agricoles a été à peu près le même au Canada et aux États-Unis, le niveau de la productivité demeure sensiblement différent. Au cours des vingt dernières années, la production par travailleur en agriculture a été constamment plus faible chez nous qu'outre-frontière (graphique 5-5). En pourcentage, l'écart n'a guère varié au cours des années. En valeur nette de production par travailleur, il est actuellement en moyenne de 25 p. 100 en faveur des États-Unis. En valeur brute de production, il est de l'ordre de 35 p. 100.

Subsides

Et puis, on y trouve la suggestion suivante:

Pour en arriver à une réduction sensible, il faudrait donc que la productivité augmente beaucoup plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis. Par exemple, si, au cours des vingt prochaines années, la croissance de la productivité de l'agriculture américaine se maintient à son rythme des vingt dernières années, les agriculteurs canadiens devront accélérer la croissance de leur productivité de plus de moitié—de 5 p. 100 à plus de 8 p. 100 par année—pour se hisser au niveau américain en 1990.

L'article dit plus loin que le problème auquel fait face le Canada provient, en partie, du fait que nous n'avons pas investi assez d'argent dans les machines et les autres immobilisations dont a besoin l'agriculture. Il précise:

L'utilisation de machines aratoires par travailleur agricole est d'environ 30 p. 100 plus élevée aux États-Unis qu'au Canada.

Voilà un aperçu de quelques-uns des problèmes qui se posent à l'agriculture aujourd'hui. On se souviendra que l'ancien ministre—je ne sais plus s'il s'adressait à la Chambre ou aux agriculteurs—avait dit que les agriculteurs achetaient trop de machines et que c'était là un de leurs problèmes. En fait, ils n'ont pas acheté assez de machines. Nous avons toujours eu la terre, mais nous ne l'avons pas exploitée suffisamment.

Prenons le rapport annuel de la Société de crédit agricole pour 1971-1972. Je ne vais citer que des chiffres ronds. On constate qu'en 1967-1968, la Société a prêté 263 millions de dollars aux agriculteurs. En 1968-1969, ce fut 208 millions et en 1969-1970, 160 millions, alors qu'en 1970-1971, ce fut 115 millions de dollars. Je vous cite les chiffres contenus dans le rapport. Enfin, en 1971-1972, 114 millions de dollars. Cela indique que les sommes consacrées à l'achat de machines agricoles et à des opérations de capitalisation agricole ont diminué. L'étude exhaustive du Conseil économique du Canada de 1968 révèle que l'industrie agricole canadienne a besoin d'être revigorée et que la participation par travailleur agricole est de 30 p. 100 inférieure à ce qu'elle est aux États-Unis, notre concurrent, si l'on peut dire.

Rappelons les sommes investies dans les provinces des Prairies, les trois provinces agricoles les plus importantes. En Saskatchewan, on a prêté 80 millions de dollars il y a cinq ans contre 30 millions l'année dernière. L'Alberta a emprunté 65 millions de dollars il y a cinq ans et 19 millions seulement l'année dernière. Cela montre une diminution du chiffre de capitalisation. Ne nous étonnons pas de ce que l'industrie agricole soit en mauvaise passe aujourd'hui. Ne nous étonnons pas de voir à la page suivante du même rapport annuel que les arriérés de 8 millions de dollars s'appliquent à ces trois provinces des Prairies. Cela indique une réduction directe de capital. Nombre d'agriculteurs font faillite. On ne fait pas faillite quand on a de l'argent. Si le gouvernement restreint la source d'argent, cela a des répercussions sur les intérêts. Le même rapport annuel de la Société de crédit agricole donne une statistique qui montre qu'environ 60 p. 100 des sommes prêtées l'ont été pour des achats de terre, pour des changements de propriétaires ou pour encourager les investissements ruraux. Les terres des Prairies ont été achetées et largement exploitées depuis environ 50 ans. Une plus forte mécanisation et une industrie de transformation des produits agricoles plus poussée sont nécessaires.